

CASTING : CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Article 1^{er} Organisation

Les présentes Conditions Générales régissent la participation aux sélections (ci-après « Casting ») organisées dans le cadre de la production d'un programme audiovisuel produit par RTL Belgium SA ou un de ses partenaires (ci-après le « Programme »)

La Société RTL Belgium SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Jacques Georgin, 2 à 1030 Bruxelles, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0428.201.847 (ci-après « RTL »).

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tout Casting visant à sélectionner des participants à un Programme (ci-après « Candidats ou Participants »).

Les présentes Conditions Générales, ainsi que la Charte relative à la vie privée des Candidats (ci-après la « Charte ») peuvent être modifiées à tout moment. Ces modifications seront le cas échéant portées à la connaissance des Candidats par leur simple mise en ligne.

Article 2 Acceptation des Conditions Générales

La participation au Casting implique de la part des Candidats l'acceptation préalable et sans aucune réserve des présentes Conditions Générales.

Tout Candidat qui contrevient aux présentes Conditions Générales sera privé de la possibilité de participer aux étapes ultérieures du Casting. RTL Belgium SA se réserve le droit d'exclure de la participation toute personne troublant le déroulement des Castings.

Article 3 Conditions d'inscription aux Castings

La participation aux Castings est ouverte gratuitement à toute personne physique :

- âgée de 18 (dix-huit) ans ou plus, juridiquement capable de souscrire des contrats en droit belge ;
- résidant dans un pays membre de l'Union et disposant d'un titre séjour valable sur le territoire belge pendant toute la durée de sa participation au Casting et à la production du Programme ;
- parlant et comprenant la langue française ;
- n'étant liée par aucun contrat qui ferait obstacle à sa participation au Casting ou au Programme et/ou d'autoriser RTL Belgium SA à exploiter ses attributs de la personnalité (image, voix, traits du visage, etc.).

En introduisant votre demande de participation, Les Candidats reconnaissent remplir l'ensemble des conditions définies dans les présentes Conditions générales.

Article 4 Traitement des données personnelles des Candidats

Les Candidats reconnaissent avoir pris connaissance de la Charte dont l'objectif est de leur expliquer clairement et simplement comment RTL Belgium SA utilise les informations traitées dans le cadre du Casting et de la production du Programme, ainsi que les droits qu'ils détiennent et la façon de les exercer.

Toute question relative au traitement des données des Candidats peut être adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO) de RTL Belgium SA via l'adresse électronique : privacy@rtl.be

Article 5 Autorisations et droits de propriété intellectuelle

Dans l'hypothèse où le Candidat est amené à communiquer une ou plusieurs images/vidéos le représentant ou à participer à une prise de vue ou à un tournage dans le cadre d'un Casting (ci-après « les Images »), il est précisé que :

- Le Candidat devra figurer seul sur les Images ou dispose de toutes les autorisations nécessaires des personnes représentées pour les utiliser dans le cadre du Casting ;
- Les Images ne devront pas inclure de contenus protégés tels que de la musique, d'autres extraits vidéos ou sonores ou d'œuvres appartenant à des tiers ;
- Le Candidat reconnaît disposer de toutes les autorisations nécessaires pour communiquer les Images à RTL Belgium SA.

Le Candidat autorise expressément RTL Belgium SA à reproduire et à représenter pour une durée de 5 (cinq) ans, par tous procédés, sur tout support existant ou à venir, sous toute forme, pour le monde, les Images en vue de leur utilisation pour le Casting et/ou le Programme, mais également pour tout autre Casting organisé par RTL Belgium SA ou un de ses partenaires.

Le présent article s'applique *mutatis mutandis* au droit à l'image, au droit à la voix et, s'il y a lieu, aux autres droits de la personnalité du Candidat, ainsi qu'aux droits d'auteur et aux droits voisins dont est titulaire le Candidat et qui naîtraient à l'occasion de la participation du Candidat au Casting et à la production du Programme.

Le Candidat garantit RTL Belgium SA contre tout recours ou action de toute personne en lien avec l'utilisation des Images.

Article 6 Confidentialité

Le Candidat s'engage à ne divulguer aucune information inconnue du public, technique ou commerciale, relative au Casting, au Programme, sa promotion, plans marketing et/ou toute autre stratégie communiquée par la production ou révélée lors du Casting ;

Le Candidat s'engage plus particulièrement à garder confidentielles les informations relatives à l'issue du Casting, la sélection des Candidats, leur identité ou tout autre élément confidentiel de même nature. A cet égard, le Candidat est informé qu'un certain délai peut s'écouler entre le Casting, le tournage du Programme et sa communication au public et que par conséquent, tout manquement au présent engagement de confidentialité et toute divulgation d'informations peuvent avoir des conséquences extrêmement préjudiciables quant à l'intérêt du Programme, au comportement du public et des annonceurs publicitaires et donc de la viabilité économique du Programme.

Le Candidat accepte en outre un devoir de réserve sur les réseaux sociaux (notamment Facebook, Instagram, Twitter, Tik Tok et Snapchat) et s'interdit toute publication ou commentaire relatif au Casting et/ou au Programme ;

Le Candidat est informé qu'en cas de violation du présent engagement de confidentialité, des poursuites pourront être engagées à son encontre et des dommages et intérêts pourront lui



être réclamés par la production ou par toute personne préjudiciée par la divulgation desdites informations confidentielles.

Article 7 Divers

De manière générale, RTL Belgium SA se réserve le droit de poursuivre le Candidat en cas de manquement par celui-ci aux obligations qui lui incombent en vertu des présentes Conditions Générales.

Par ailleurs et de manière générale, le Candidat garantit RTL Belgium SA contre tout recours ou action de toute personne, résultant directement ou indirectement de ses agissements, ou de toute violation des présentes Conditions générales.

Article 8 Cession ou Substitution

La présente convention peut être totalement ou partiellement cédée ou transférée volontairement, de plein droit ou de quelque manière que ce soit par RTL, dans le cadre notamment d'un éventuel remaniement interne de la structure des activités audiovisuelles ou sonores de RTL.

Article 9 Droit applicable et tribunaux compétents

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit belge.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation de ces dernières, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux cours et tribunaux de Belgique.

Article 10 Écriture inclusive

Toute référence au genre dans la présente convention doit inclure tous les genres, et les mots au singulier sont réputés inclure le pluriel et vice versa, à moins que le contexte n'exige le contraire.